



**LES ASSOCIATIONS EN ILE-DE-FRANCE**  
**REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS**

Septembre 2012

Cécile BAZIN – Marie DUROS  
Noël TADJINE – Jacques MALET



# La vie associative et ses enjeux

Il est essentiel de bien connaître les contours du **secteur associatif de la région**.

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, il apporte **un lien social incomparable**. Il joue également **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la quatrième année consécutive, **l'Association des Régions de France** et la **Caisse des Dépôts** soutiennent ce travail, souhaitant enrichir l'observation du secteur et la présenter dans un Centre de ressources en ligne spécialisé : [www.essenregion.org](http://www.essenregion.org).

Précieuses notamment pour le réseau d'appui aux associations (C2RA en région et DLA en département), ces informations ont vocation à la plus large communication dans la région. Elles sont aussi en libre-accès sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org).

## Une observation actualisée chaque année

Cette quatrième présentation se situe dans la continuité, selon des procédures et des modes d'observation strictement identiques, d'une année sur l'autre. Elle se place dans une perspective d'actualisation, et vise trois objectifs :

- Fournir **des éléments chiffrés actualisés**, concernant la vie associative régionale, en la situant dans l'ensemble national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs locaux, notamment **en insistant sur les spécificités de la région**,
- Fournir aux chercheurs de la région des données qu'ils pourront analyser sous **un angle historique, sociologique ou encore socio-économique**.

## Nos sources et nos coopérations

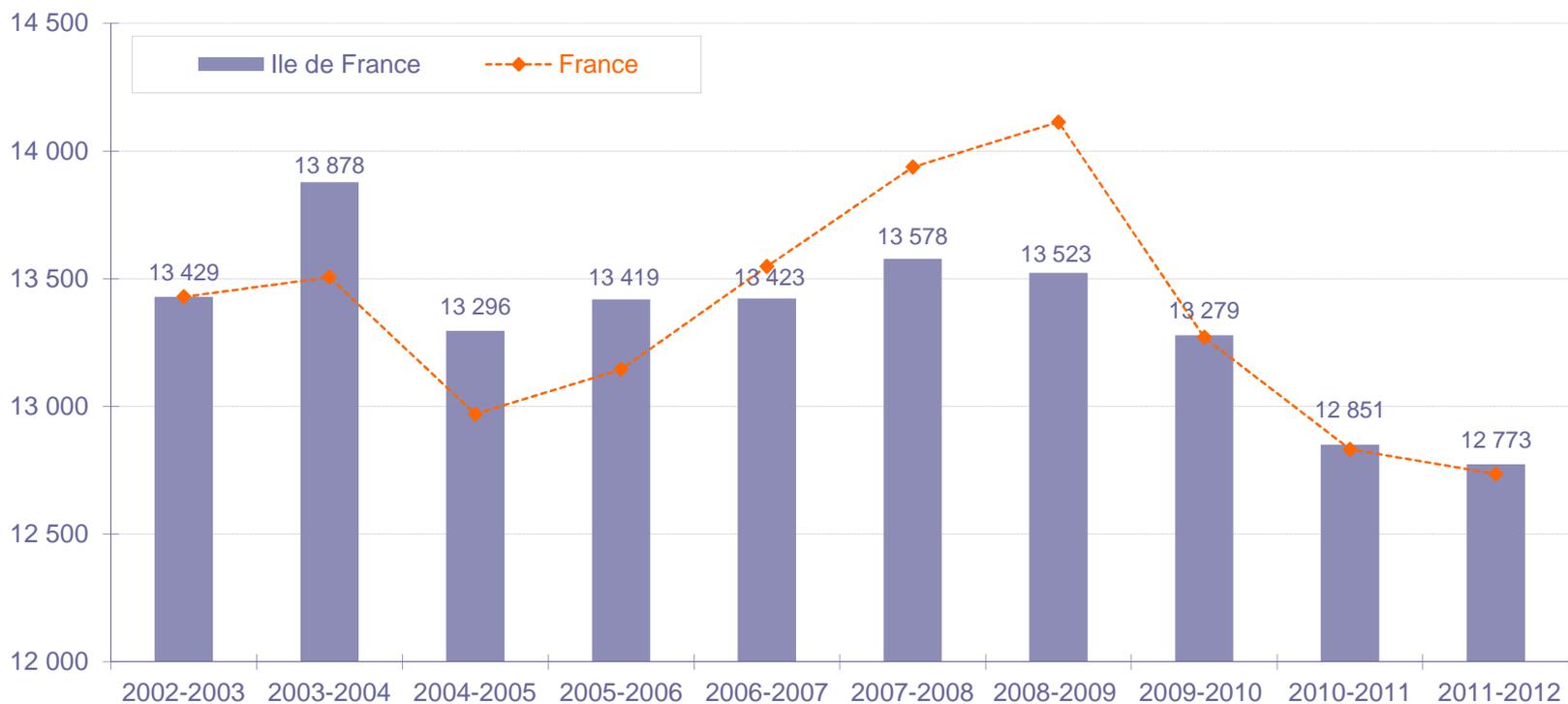
- Les services du **Journal Officiel**, ainsi que ceux du ministère de l'Intérieur et des préfetures d'Alsace-Moselle, pour le suivi régulier des **créations d'associations**,
- Les services du **ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative** pour le suivi de l'évolution des clubs sportifs et une observation partagée du secteur,
- La direction des études, des statistiques et de la prévision de **l'ACOSS – URSSAF**, et la caisse centrale de la **Mutualité Sociale Agricole**, pour le bilan trimestriel et annuel de **l'emploi associatif** et plus largement de l'économie sociale,
- Un **comité pluridisciplinaire**, composé par Recherches & Solidarités, d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un **réseau de consultants** sur l'ensemble du territoire, dans les unions, fédérations et maisons d'associations, les services publics, et les collectivités territoriales.



I - Créations d'associations :

bilan sur dix ans et analyse

# Toujours moins de créations d'associations



**Source : Services du Journal officiel.** Ce suivi s'effectue selon l'année dite associative, de début septembre à fin août selon le rythme d'activité de bon nombre d'associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution régionale, à partir de la même base pour l'année 2002 - 2003.

L'évolution des créations est plus stable en région qu'au plan national. Le tassement observé depuis 3 ans est toutefois tout aussi marqué.

## Les créations dans les départements

	Au cours de la dernière décennie	En 2010 - 11 <sup>(1)</sup>	En 2011 - 12 <sup>(1)</sup>
Paris	50 162	4 932	4 700
Seine-et-Marne	10 754	1 111	1 044
Yvelines	12 049	1 186	1 168
Essonne	10 428	969	1 047
Hauts-de-Seine	15 096	1 556	1 459
Seine-Saint-Denis	13 043	1 061	1 320
Val-de-Marne	12 114	1 132	1 143
Val-d'Oise	9 803	904	892
Ile de France	133 449	12 851	12 773

Source : Services du Journal officiel. Traitement R & S. (1) De début septembre à fin août pour correspondre au rythme d'activité de bon nombre d'associations et pour éviter des biais significatifs constatés en fin d'année, lorsque l'on observe les créations selon l'année civile.

La ville de Paris représente à elle seule 38% des créations régionales.

En 2011-2012, seuls deux départements affichent une progression significative du nombre de créations d'associations : l'Essonne et surtout la Seine-Saint-Denis.

# L'objet des créations

Répartition en 10 grands thèmes, des inscriptions des associations créées au cours des trois dernières années.

Inscriptions des créations, par thème en %	Région	France
Culture	24,6	23,0
Sports, activités de plein air	9,4	16,0
Loisirs	9,8	13,2
Social	9,8	7,9
Santé	3,5	4,0
Education, formation	5,9	6,2
Economie	3,6	4,3
Aide à l'emploi, développement local, solidarité économique	2,3	2,1
Environnement, cadre de vie	3,0	3,7
Autres <sup>(1)</sup>	28,1	19,6
Total	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis trois ans, on a enregistré 24.6% des inscriptions sous le thème « Culture » en Ile-de-France, pour une proportion de 23,0% en moyenne nationale. <sup>(1)</sup> Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Il se crée proportionnellement plus d'associations dans la culture et le social, dans la région qu'en moyenne nationale. Moins dans le sport et les loisirs.



## II - Les associations employeurs : un enjeu économique et social

## Près de 7 % du total de l'emploi privé

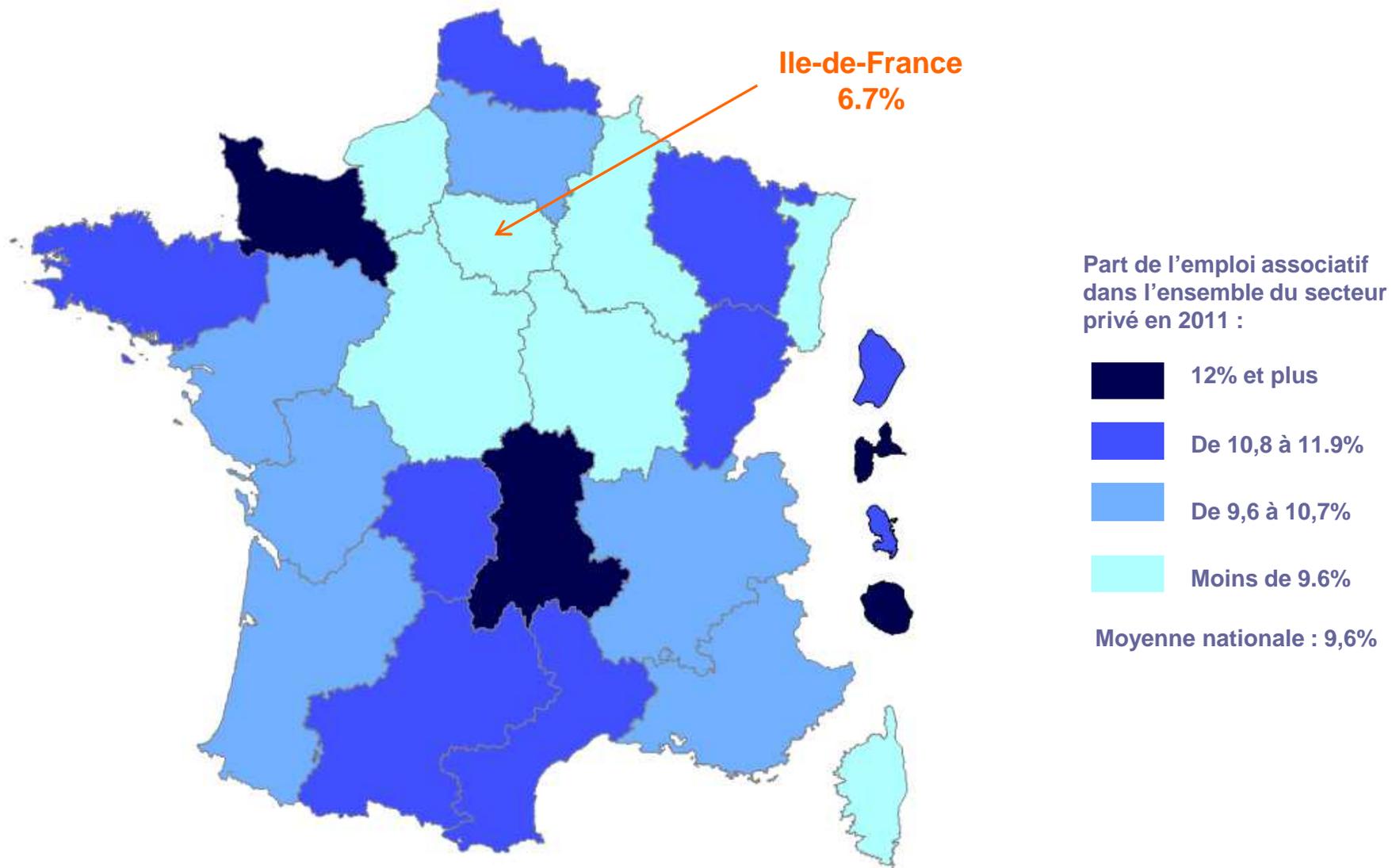
	Associations employeurs <sup>(1)</sup>	Nombre de salariés associatifs	Part au sein du privé <sup>(2)</sup>
Paris	10 383	111 784	7,6%
Seine-et-Marne	2 364	23 790	7,0%
Yvelines	2 597	26 827	6,5%
Essonne	2 161	25 422	7,5%
Hauts-de-Seine	2 750	41 615	4,8%
Seine-Saint-Denis	2 213	26 376	6,3%
Val-de-Marne	2 268	28 012	7,3%
Val-d'Oise	1 780	19 841	6,4%
Ile de France	26 515	303 667	6,7%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2011. Traitement R&S - (1) Il s'agit ici du nombre d'établissements - (2) Ce pourcentage indique la proportion que représentent ces emplois associatifs au sein du secteur privé (hors les trois fonctions publiques).

Parmi les employeurs, on compte dans la région 52% d'associations comportant moins de 3 salariés, mais aussi 443 associations de plus de 100 salariés. La masse salariale du secteur associatif régional s'élevait à 7,6 milliards d'euros en 2011.

Par rapport à l'emploi privé, la région présente une proportion de salariés associatifs inférieure au repère national (6,7% contre 9,6%). Les Hauts-de-Seine (4,8%) se détachent nettement des autres départements (de 6,3% à 7,6%).

# Le poids de l'emploi associatif dans les régions



## Répartition des emplois selon les secteurs

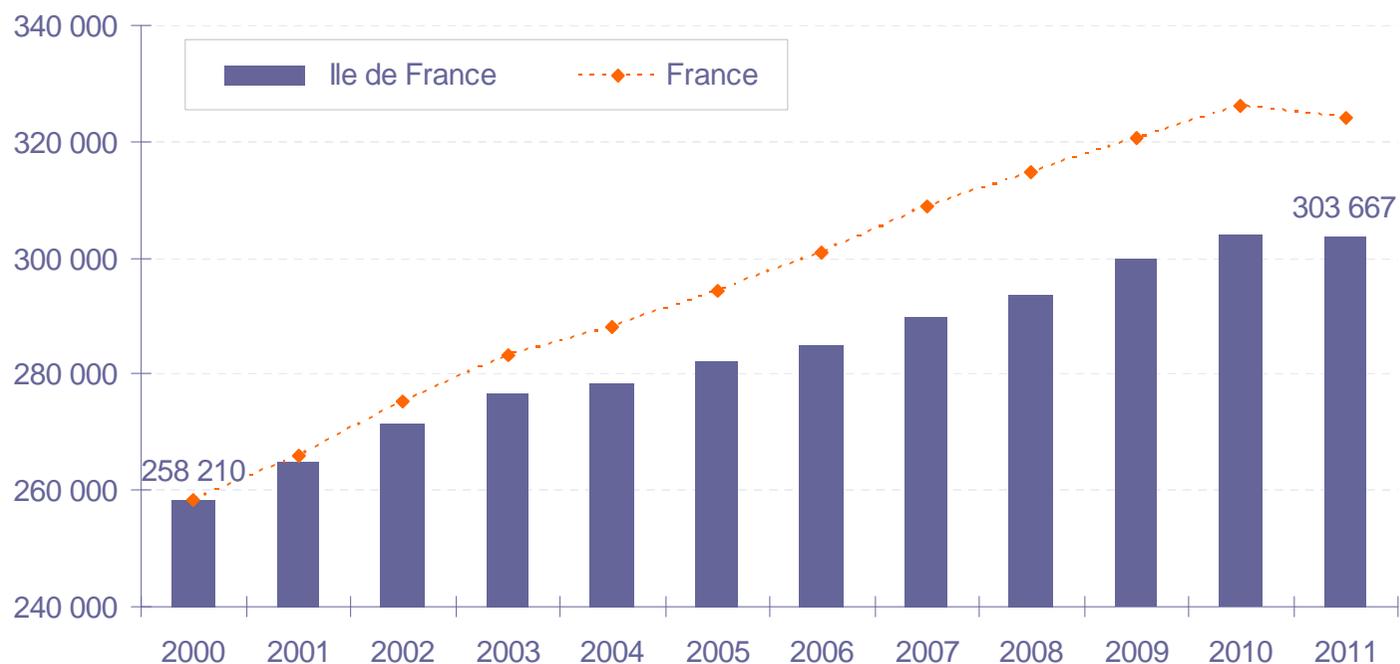
	Effectifs en région	Répartition en %	
		Régionale	Nationale
Enseignement	41 426	13,6	11,9
Sport	18 582	6,1	4,2
Santé *	29 541	9,7	7,3
Social *	109 661	36,1	48,1
Loisirs	1 640	0,5	0,6
Culture	13 961	4,6	3,3
Autres activités <sup>(1)</sup>	30 913	10,2	10,9
Autres <sup>(2)</sup>	57 944	19,1	13,6
Total	303 667	100,0	100,0

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2011. Traitement R&S - L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3. (2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Proportionnellement, moins d'emplois dans le secteur social. Et un peu plus dans l'enseignement, le sport, la santé et la culture.

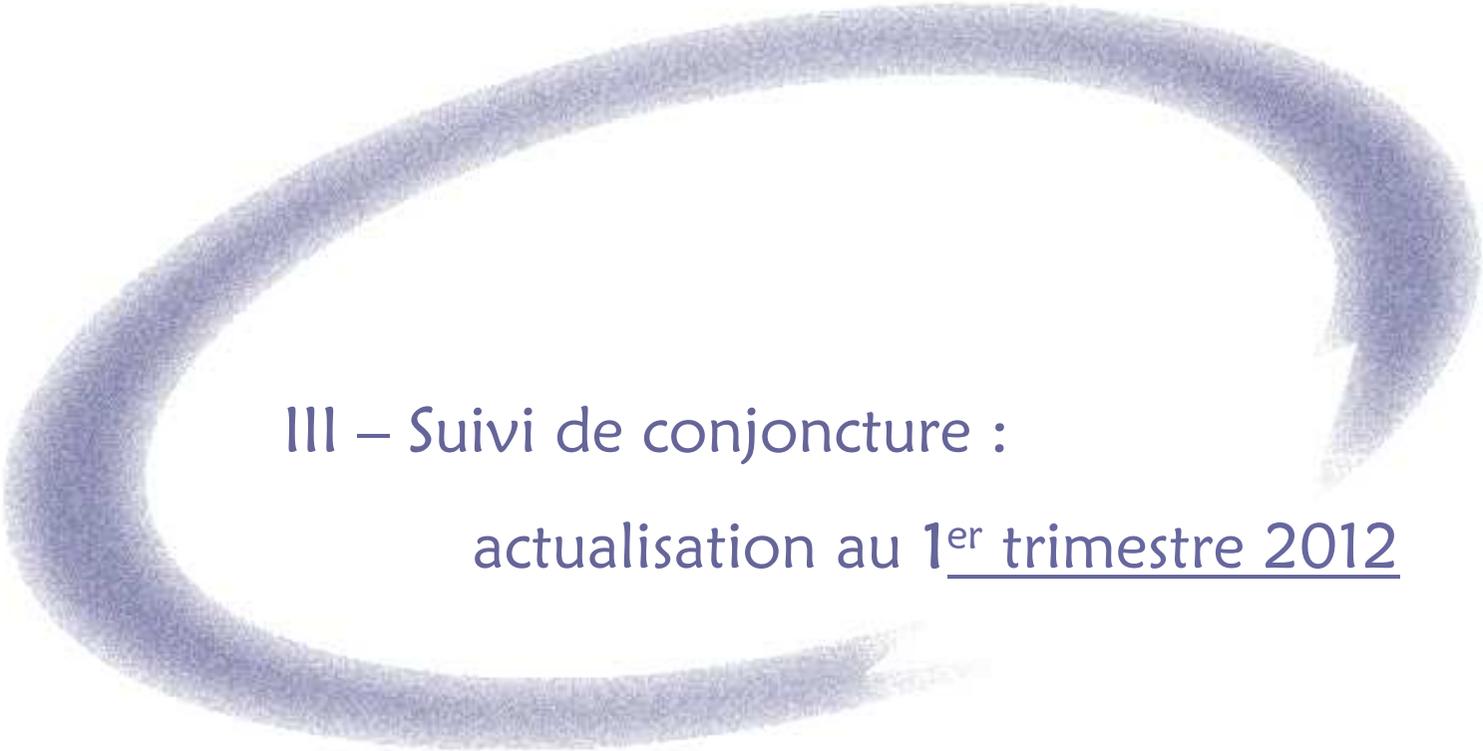
\* Bilan détaillé sur les associations sanitaires et sociales de la région sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

## Coup d'arrêt à la croissance de l'emploi



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S – Lecture : Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Le secteur associatif a créé plus de 45 000 emplois depuis 2000. Autant d'emplois précieux car fortement ancrés au territoire et ne pouvant généralement pas se délocaliser. Une année 2011 pourtant préoccupante, en région comme au national.



III – Suivi de conjoncture :  
actualisation au 1<sup>er</sup> trimestre 2012

## Précisions méthodologiques

Organisé en coopération avec la direction des études, des statistiques et de la prévision de l'ACOSS-URSSAF, le suivi de conjoncture permet d'observer trimestre par trimestre, l'évolution de l'emploi dans les associations et dans chacune des régions.

Sont présentés ici **les glissements trimestriels** : après correction des variations saisonnières, ils mesurent l'évolution en pourcentage de la valeur (nombre d'emplois) d'un trimestre donné par rapport à celle du trimestre qui le précède.

Deux diapositives présentent les comparaisons suivantes :

- L'évolution de l'emploi associatif **régional** et la tendance **nationale**
- Au plan **régional**, l'évolution de l'**emploi associatif** et celle de l'**ensemble de l'emploi privé**

## Stabilisation de l'emploi début 2012 \*

### Evolution trimestrielle de l'emploi associatif en région et en moyenne nationale

	T1 - 2010	T2 - 2010	T3 - 2010	T4 - 2010	T1 - 2011	T2 - 2011	T3 - 2011	T4 - 2011	T1 - 2012
Région	0,4%	0,3%	0,1%	-0,3%	0,1%	-0,4%	0,0%	-0,2%	0,4%
France	0,5%	0,4%	0,5%	-0,7%	-0,1%	-0,3%	-0,2%	0,0%	0,3%

Source : ACOSS-URSSAF. Données corrigées des variations saisonnières (CVS). Lecture : A titre d'exemple, le pourcentage figurant au titre du 1<sup>er</sup> trimestre 2012 correspond à l'évolution du nombre d'emplois par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011.

Comme au plan national, l'évolution de l'emploi en région a été préoccupante à partir du 4<sup>ème</sup> trimestre 2010, correspondant à la rentrée associative. La stabilisation est intervenue début 2012, avec un trimestre de décalage par rapport à la référence nationale.

\* L'équipe de Recherches & Solidarités suit régulièrement cette évolution trimestrielle, dans le cadre de sa coopération avec l'ACOSS et diffusera les informations correspondantes sur son site.

# Comparaison avec le secteur privé régional

Evolution trimestrielle de l'emploi associatif et de l'ensemble de l'emploi privé en région

	T1 - 2010	T2 - 2010	T3 - 2010	T4 - 2010	T1 - 2011	T2 - 2011	T3 - 2011	T4 - 2011	T1 - 2012
Emploi associatif en région	0,4%	0,3%	0,1%	-0,3%	0,1%	-0,4%	0,0%	-0,2%	0,4%
Emploi privé en région	0,1%	0,2%	0,3%	0,3%	0,3%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%

Source : ACOSS-URSSAF. Données corrigées des variations saisonnières (CVS). Lecture : Le pourcentage figurant au titre du 1<sup>er</sup> trimestre 2012 correspond à l'évolution du nombre d'emplois par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011.

Rappelons que l'emploi privé avait nettement chuté entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2008 et la fin 2009. Il parvient à maintenir une légère progression depuis, contrairement à l'emploi associatif qui n'a connu sa première évolution positive qu'au début 2012.



## IV – Combien d’associations et de bénévoles dans la région ?

## Combien d'associations en activité en 2012 ?

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude : on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil.

Nous procédons donc par estimation à partir de quatre critères complémentaires\* parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport

Par rapport une estimation nationale de l'ordre de 1.300.000 associations en 2012, la fourchette prudente que l'on peut avancer se situe **entre 190.000 et 222.000 associations en activité en Ile-de-France.**

\* A partir des travaux de Recherches & Solidarités, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes.

## Combien de bénévoles en 2012 ?

Nous avons construit un modèle national s'appliquant à tous les départements. Il part de l'estimation des associations vivantes et des travaux relatifs au bénévolat en France, dont les enquêtes nationales 2010 IFOP pour France Bénévolat et 2011 BVA pour le compte du ministère en charge de la vie associative.

Les bénévoles intervenant dans les associations sont estimés à un peu moins de 11 millions en 2010. En tenant compte des engagements pluriels de nombre d'entre eux (un peu plus de 40%), on parvient à une moyenne de 13 bénévoles par association\*.

- Sur cette base, on peut estimer entre 1.600.000 et 1.820.000, le nombre de bénévoles dans les associations de la région, en 2012.
- Les enquêtes récentes nous conduisent à une moyenne de 7 bénévoles par association, intervenant au moins sur un mode hebdomadaire. On parvient ainsi à une fourchette de 900.000 à 1.000.000 bénévoles intervenant au moins une fois par semaine dans les associations de la région, en 2012.

\* Environ 17 millions d'interventions bénévoles à répartir entre 1,3 million associations.



## V – Les responsables associatifs face à la conjoncture

Enquête nationale réalisée auprès de 985 responsables associatifs, entre le 10 et le 31 mai 2012. Echantillon national représentatif constitué d'après la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activité » des associations

## Une enquête semestrielle

Devant les difficultés nouvelles rencontrées par les associations, il a été décidé de passer d'un rythme annuel à un rythme semestriel, pour permettre à leurs responsables d'exprimer leurs satisfactions, leurs difficultés et leurs craintes.

En lien avec le comité d'experts de R&S, une première enquête nationale de conjoncture a été réalisée au mois de décembre 2011, dont les résultats ont été publiés en janvier 2012. Elle a été suivie d'une nouvelle vague, en mai 2012, dont les résultats ont été diffusés en juin 2012.

Quelques points saillants figurent dans cette présentation : les résultats détaillés sont en libre accès sur le site [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org) (rubrique enquête – l'opinion des responsables associatifs).

Ils sont ventilés selon le secteur d'activité, selon la présence ou non de salariés dans l'association et selon son budget.

## Comment s'est passé le début 2012 ?

Globalement, 60% des dirigeants considèrent que leur situation financière est convenable, mais ils ne sont que 40% pour indiquer que la ressource humaine bénévole est satisfaisante.

Néanmoins, ils font face, trouvent des solutions et s'adaptent, et 68% d'entre eux estiment que la situation générale de leur association est plutôt bonne.

En creux, cela signifie que plus de 30% des associations souffrent aujourd'hui, ce qui interpelle fortement, surtout si l'on considère que 11% des responsables se disent en véritable détresse. Cette proportion correspond à environ 90.000 associations en France.

## Des préoccupations différentes

Les responsables des associations employeurs sont beaucoup moins nombreux à se dire satisfaits de la situation financière vécue depuis le début 2012.

Ils sont en effet à peine plus de 40% dans les associations employant plus de cinq salariés, contre 65% dans les associations non employeurs.

Ces derniers sont en revanche beaucoup plus préoccupés par les difficultés concernant le bénévolat. C'est en effet leur seule ressource humaine pour développer leurs actions.

## La ressource humaine bénévole

Les responsables associatifs peuvent compter sur une proportion de l'ordre de **22%** des Français engagés bénévolement dans des associations. En une décennie, cette proportion n'a pratiquement pas varié, pendant que le nombre des associations augmentait de **20%** environ.

La ressource humaine bénévole est devenue ainsi leur premier sujet de préoccupation : en mai 2012, il s'est même renforcé par rapport à décembre 2011.

Ils évoquent le nombre et la disponibilité des bénévoles, tout comme la question de leur renouvellement. Ils sont également préoccupés par la motivation et l'investissement des dirigeants.

## Des craintes mais de la détermination

Pour demain, c'est-à-dire après l'été, au moment de la rentrée associative, seulement **39%** des responsables d'associations employeurs et **53%** des responsables d'associations non employeurs se disent confiants quant à la situation de leur association.

Et pourtant, fidèles à cette volonté observée tout au long de nos enquêtes, et de plus en plus conscients du rôle qu'ils jouent dans une société en difficulté, ils sont **60%** à envisager de nouveaux projets ou une extension de l'activité de leur association.

## Partenariat renouvelé et continuité

Recherches & Solidarités remercie l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts pour la confiance qu'elles lui témoignent depuis plus de trois ans.

Ces modules régionaux sont effectivement réalisés pour la quatrième année consécutive. Ils permettent une observation dans la durée, précieuse pour les acteurs associatifs et les décideurs des Conseils Régionaux.

Les services déconcentrés de l'Etat y trouvent aussi les informations actualisées et détaillées qui leur permettent d'ajuster leurs stratégies de soutien.

Ce suivi régulier d'un tissu associatif vivant, varié et dynamique, permet en effet de prendre en compte ses caractéristiques et ses mutations, afin d'en tirer les conséquences utiles pour un accompagnement bien adapté.

## Les autres travaux disponibles

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité par rapport aux travaux publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org) :

- Sur sa page *Panoramas régionaux* :

*Repères et chiffres clés sur les associations, Les associations sanitaires et sociales et Le dernier bilan de l'emploi d'économie sociale* réalisés en partenariat avec l'ARF et la Caisse des Dépôts, pour les 26 régions.

- Sur sa page *Panoramas départementaux* :

Les travaux réalisés à ce jour pour plus des deux-tiers d'entre eux. Pour les autres, les informations sont disponibles et peuvent donner lieu à une présentation similaire dans le cadre d'un partenariat à définir.

Pour en savoir plus : [cecile.bazin@recherches-solidarites.org](mailto:cecile.bazin@recherches-solidarites.org)

# Annexe 1

Définition des secteurs d'activités des associations nouvelles, au regard des inscriptions au Journal officiel (Répertoire National des Associations en vigueur depuis avril 2007)

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques
Aide à l'emploi	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

## Annexe 2 : précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Dans un souci d'approche très fine de la réalité, et en lien étroit avec la méthodologie utilisée par l'ACOSS-URSSAF, les établissements sont désormais comptabilisés en fonction de leur activité réelle : 0,25 pour les établissements actifs pendant un trimestre, 0,5 pour deux trimestres...
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **emplois** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple). Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles. Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.

## Annexe 3 : Code d'activités (INSEE NAF rév.2 1<sup>er</sup> janvier 2008)

Santé	Codes 8610Z à 8630F
Hébergement médico-social	
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	Code 8710A
Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	Code 8710B
Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres	Code 8710C
Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	Code 8720A
Hébergement social pour toxicomanes	Code 8720B
Hébergement social pour personnes âgées	Code 8730A
Hébergement social pour handicapés physiques	Code 8730B
Hébergement social pour enfants en difficultés	Code 8790A
Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	Code 8790B
Action sociale sans hébergement	
Aide à domicile	Code 8810A
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées	Code 8810B
Aide par le travail	Code 8810C
Accueil de jeunes enfants	Code 8891A
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	Code 8891B
Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	Code 8899A
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	Code 8899B